BULLETIN FLUVIAL.

Nouvelle-Orléans, 29 mai 1901.
L'étiage à 8 heures A. M.

Stations.	Pleine hauteur à rive, pieds.	Ligne du danger, pieds.	Hauteur, pieds	Changement dans les dernières 24 h.
St-Paul	......	14	5 8	-0 1
Davenport	16	15	4 4	0 0
St. Louis	32	30	10.2	-0 4
Cairo	44	45	28 5	+2.7
Memphis	32	33	14.3	+0.9
Helena	43	42	19.2	+0 6
Vicksburg	44	45	23.1	-0.9
Rivière Rouge				
Nlle-Orléans	9	16	10 1	-0.8
Melville	......	31	26 8	-0.8
Omaha	......	18	10.9	+0.4
Kansas City	......	21	10.9	-0.2
Pittsburg	30	22	17.3	+1.2
Cincinnati	45	50	30.1	+0.4
Louisville	......	28	10.6	-0 6
Nashville	......	40	15.9	-3.8
Chattanooga	33	33	12.1	-1.4
Fort Smith	......	22	5.1	-0.4
Little Rock	......	23	7 8	-0.2
Arthur City	......	27	11.0	-0 4
Fulton	20	28	23.0	-1.8
Shreveport	21	29	15.2	0 0
Alexandria	32	33	13.4	+0.3
Barbres	......	......	26.8	-1.1
Camden	26	39	5.9	......
Monroe	......	40	14 0	-0.9

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

JEUDI, 30 MAI 1901.

Mandeville—LAWRENCE, à 8 A M
Haut du fleuve—MATTIE M., 12 M
Madisonville—NEW CAMELIA, à 4 P M
Bayou Lafourche—LAFOURCHE, à 5 P M
Bayou Sara—ST-JAMES, à 5 P M

VENDREDI, 31 MAI 1901

Mandeville—LAWRENCE, à 8 A M
Bas du fleuve—LOUISE, à 11 A M
Haut du fleuve—MABEL COMEAUX, à 12 M
Haut du fleuve—MATTIE M., 12 M
Madisonville—NEW CAMELIA, à 4 P M
Rivière Rouge—RED RIVER, à 5 P M

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Lucien Lamothe vs Jules Bonnemère.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—No 5237 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division B, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 615 et 617 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue Chartres dans le Deuxième District de cette ville, le VENDREDI 7me jour de juin 1901, à 11 A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir Un lot de meubles de maison etc Saisi dans l'affaire ci-dessus, d'après inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. CHAS E. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans. Louis F. Bouchereau avocat pour le plaignant.
29 mai 29—juin 5 7.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Veuve Elizabeth Collins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62.506—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final et tableau présenté par Frank R. Schaefer exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
Hy Chiapella, avocat pour la succession.
24 mai—24 28 —juin 2

Succession de Vve Elizabeth Collins.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62.506—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte supplémentaire et amendé et le tableau du compte original présenté par Frank R. Schaefer, exécuteur testamentaire, administrant cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.
Par ordre de la Cour,
THOMAS CONNELL, Greffier.
Henry Chiapella, avocat de cette succession,
24 mai—24 28—juin 2

Succession de Charles J. Mischler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 64.339—Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Eliza J. Mischler, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
24 mai—24 28 —juin 2

Succession du Dr C. W. Knight.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 64,242—Division E —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Florence B. Knight, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
Robt. J. Maloney et T. J. Duggan, avocats.
29mai—29—juin 2 7

Succession de Robert Aitken.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 62,332—Division D— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et de la raison sociale de Jas H. Aitken & Co. et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par James H. Aitken, liquidateur de la raison sociale de James H. Aitken & Co., ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.
Par ordre de la Cour
THOMAS CONNELL, Greffier.
Fred Adolph, avocat.
29 mai—29—juin 2 7

Succession de John H. Nagle.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 63.705 —Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Edgar B. Kemp exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
25 mai—25 29—juin 3

Succession de W. H. Wolfson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 61.975—Division A —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Félix J. Dreyfous, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
21 mai—21 25 30

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Thomas Gray.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No. 60,039—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zenge, administratrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
30 mai - 30—juin 3 8

Succession de Louis C. Hauseman et Rebecca Anna Bolen, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, Nos 64,821 et 65,109 consolidés—Division B—Attendu que Thomas G. Ryckman a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession des feus Louis C. Hauseman et Rebecca Anna Bolen, sa femme, décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
John Bassich, Jr. avocat.
30 mai—30 - juin 3 8

Succession de Catherine Wagner, (veuve de Matthew Holtgrave.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans -- No 64,073—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Veuve Arthur Budis, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.
Par ordre de la cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
Frank S. Drolla, avocat.
30 mai—30—juin 2 8

Succession de Frank R. Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 65.071—Division E—Attendu que Mme Olive Andrews Johnson a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frank R. Johnson décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour,
THOMAS CONNELL, Greffier.
McCloskey et Benedict, avocats.
26 mai—26 30 — juin 4

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur Améliorées du Deuxième District.

Formant l'encoignure Nord Ouest des rues St Louis et Bourgogne.

John M. Coos, tuteur datif, etc., vs Mme Julia A. Bryant,

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 64,736—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 30 mai 1901, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St. Louis, Bourgogne, Toulouse et Remparts, mesurant vingt cinq (25) pieds six (6) pouces et sept (7) lignes de face à la rue St Louis, sur une profondeur et face sur la rue Bourgogne, de soixante quatre (64) pieds dite profondeur incluant trois (3) pieds trois (3) pouces, sur une allée ouvrant sur la rue Bourgogne et commune audit lot et aux autres propriétés faisant face à la rue St Louis.

2° Un certain lot de terre situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par la lettre "B" sur un plan fait par C. A. De Armas, voyer, le 9 avril 1868, déposé dans le bureau de O De Armas, ancien notaire, ledit lot mesurant, en mesure américaine, vingt cinq (25) pieds six (6) pouces et sept (7) lignes de face à la rue St Louis par une profondeur entre lignes parallèles de soixante trois (63) pieds onze [11] pouces et trois [3] lignes, ensemble avec l'usage d'une allée de trois [3] pieds de largeur, ouvrant sur la rue Bourgogne.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations sur lesdites propriétés ci-dessus décrites, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Ernest J. Wenck, avocat pour le plaignant.
26 avril—26—mai 3 10 17 24 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations, etc. d'une buvette.

Aussi le bail et le droit d'occupation.

B. J. Carbajal vs Charles I. Ross et John W. Edwards.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 65,010—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le MERCREDI 5 juin 1901 à 10:30 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux No 1212 rue du Canal.

I. Le contenu entier et les installations, etc., de la buvette contenu sur lesdits lieux, d'après inventaire enregistré.

II. Le terme non-expiré du bail desdits lieux No 1212 rue du Canal, ledit bail expirant le 20 septembre 1901. le loyer étant de $50 par mois, payable tous les mois, et dans le cas où ledit bail ne serait pas vendu alors il sera offert en vente.

III. Le droit d'occupation desdits lieux de la date de la vente au 30 septembre 1901.
Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Bernard Titche, avocat pour le plaignant.
25 mai—25 26 30—juin 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Septième District.

Portant le numéro municipal 8227 rue Zimple, entre les rues Dublin et Madison.

German-American Homestead vs Mlle Maggie Mason.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 63,189—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 juin 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1er. Un certain lot de terre situé dans le Septième District de cette ville, borné par les rues Dublin, Madison Zimple et Quatrième désigné par le No 19, mesurant trente pieds de face à la rue Zimple sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles sur un plan particulier de Zenosky, ingénieur, daté le 25 août 1836, et déposé dans le greffe de l'ancien juge de paroisse de la paroisse Jefferson.

2ème. Une certaine portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'ancienne ville de Carrollton, paroisse de Jefferson, maintenant le Septième District de cette ville, désignée sur un plan particulier de Zenesky, ingénieur, le 25ème jour d'août 1836 et déposé dans le greffe de Dugué Livaudais, ancien juge de paroisse, ladite portion de terre étant la moitié du lot No 20 de l'ilet No 41 borné par les rues Zimple, Dublin, Madison et Quatrième et mesurant quinze pieds de face à la rue Zimple sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et contigu à la propriété premièrement décrite.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
N. R. Roberts, avocat pour les plaignants.
3 mai—3 10 17 24 31—6 juin

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Premier District.

Portant les numéros municipaux 2200 2202 rue Gasquet, entre les rues Galvez et Miro.

Robert Legier, agent, vs Mme Geo. J. Digby.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 64,953—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 juin 1901, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 524, borné par les rues Gasquet, Palmyre, Galvez et Miro, et mesurant en mesure américaine vingt neuf pieds six pouces et deux lignes de face à la rue Gasquet, cent huit pieds de profondeur et façade sur la rue Gasquet, la même profondeur sur l'autre ligne de côté et vingt neuf pieds six pouces et deux lignes de largeur dans le fond. Le tout en conformité avec deux plans, un fait par C. A. de Armas le 30 janvier 1856, déposé au bureau du shérif civil de la paroisse d'Orléans, et l'autre fait par F. N. Tourné, architecte, daté le 23 février 1867, et déposé en l'étude de C. N. Foulon, ancien notaire en cette ville, comme plan No cinq.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
W. L Gleeson, avocat pour le plaignant.
24 mai—24 25 31 - juin 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Deuxième District.

The Trinidad Asphalt Refining Company vs Noémie Burt, veuve de Kemp Sprague et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 64,417—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 20 juin 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, situé dans l'ilet No 238, Deuxième District, borné par les rues Prieur, Ste-Anne, Orléans et Roman, mesurant trente pieds de face à la rue Prieur sur trente-sept pieds de profondeur et désigné sur les tableaux d'assessement de la ville de la Nouvelle Orléans comme lot No 10 dudit ilet, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur ladite ci dessus décrite propriété.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
John J. Finney et E. J. Thilborger, avocats pour la plaignante.
18 mai—18 19 24 31—juin 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une grande portion de terre de valeur,

Formant l'encoignure des rues Camp et Cadix, avec les bâtisses et améliorations,

Portant les numéros municipaux 4600, 4602, 4604 et 4606 rue du Camp.

Mme Mary Bayne Vaught, veuve de D. A. S Vaught, vs Patrick J. McNamara.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 64,815—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 juin 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux portions de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situées dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 234 qui est borné par les rues Magasin, Camp, Cadix et Valence, désignées par les lettres A et B sur un croquis fait par Chas G. de l'Isle, député voyer de ville, daté le 18 octobre 1895, annexé à un acte passé devant James Simeon, notaire, le 25 octobre 1895 d'après lequel dit croquis lesdites deux portions de terre mesurant ensemble cinquante-neuf pieds de face à la rue Camp, la même largeur dans le fond sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles; ladite portion A formant l'encoignure des rues Camp et Cadix et est composé d'une partie du lot original dix-neuf; et ladite portion B est composée des parties des lots originaux dix-neuf et vingt. Les améliorations portant les numéros municipaux 4600, 4602, 4604 et 4606 rue du Camp.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Denegre, Blair & Denegre, avocats pour la plaignante.
3 mai—3 4 10 17 24 31—juin 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Premier District,

Portant le numéro municipal 2607 rue Melpomène, entre les rues Locust et Magnolia.

D. D. Colley vs Edw. Candy et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 64.715—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 juin 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot ou portion de terre, situé, placé et étant dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Thalie, Locust, anciennement Solis et Magnolia, anciennement Maunsel, faisant partie du lot No Quatorze dans l'ilet No Trente sur un certain plan fait par George T. Dunbar, voyer, daté le 1er avril 1848 et déposé dans le bureau de A. Mazureau, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot mesure, en mesure américaine, trente-un pieds sept pouces de face à ladite rue Melpomène sur quatre-vingt-quinze pieds de profondeur, entre lignes parallèles; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations et droits, voies et privilèges qui s'y trouvent ou qui y appartiennent.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Howe, Spencer et Cocke, avocats pour le plaignant.
10mai—10 11 17 24 31—juin 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente par le Shérif Criminel d'une Propriété de valeur du Troisième District.

Formant l'encoignure des rues d'Abadie et Rocheblave (dans l'ilet borné par lesdites rues et les rues Aubry et Tonti).

H. B. McMurray, receveur de la A. Chevalier Pavement Company, Limited vs Neils P. Larsen.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 63,351—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 juin 1901, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues d'Abadie, Rocheblave, Aubry et Tonti, étant l'ilet No 1197 désigné comme lot No 1 sur un plan dressé par A. De Armas, député voyer de ville, le 2 juillet 1887 aussi désigné par le No 1 sur un devis annexé à un acte passé pardevant A. Doriocourt, le 7 novembre 1892 lequel dit lot formant l'encoignure des rues d'Abadie et Rocheblave et mesurant vingt-neuf pieds huit pouces et six lignes de face à la rue d'Abadie, la même largeur dans le fond, sur cent vingt-cinq pieds plus ou moins de profondeur et façade à la rue Rocheblave ensemble avec tous les droits, voies, etc.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
TERRENCE REILLEY,
Shérif Criminel de la Paroisse d'Orléans,
Dinkelspiel & Hart, avocats pour le plaignant.
3 mai—3 5 10 17 24 31—6 juin

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand assortiment de meubles de maison, etc., étant le contenu entier d'un "Lodging House,"

Au No 120 rue Sud Remparts.

George Baquié, agent vs P. J. Colby.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63,563—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 6 juin 1901, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A mon entrepôt rue Ste Anne, entre les rue Chartres et Royale, le contenu entier desdits lieux qui consiste d'un grand assortiment de meubles de maison, effets mobiliers, sundries, etc., d'après inventaire enregistré.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Clegg & Quintero, avocats pour le plaignant.
26 mai—26 28 31—6 juin.

VENTES A L'ENCAN

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Double Elevé, Presque Neuf.

Nos 1012, 1214 rue Mazant et un petit cottage simple 1016 rue Mazant entre les rues Remparts et St-Claude, le tout loué à $20.00 par mois.

Succession d'Adèle Deloy, veuve de J. M. Saux.

No 64.703—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Oréans, Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureaux No 813 rue Commune—MERCREDI, le 5 juin 1901, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à leurs bureaux et bourse No 813 rue Commune entre les rues Baronne et Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E daté le 3 mai 1901, la propriété ci-après décrite pour le compte de la succession ci-dessus, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 353 borné par les rues Mazant, Bartholomew, Remparts et St Claude mesurant 61 pieds, 4 pouces, 4 lignes de face sur la rue Mazant par 110 pieds de profondeur étant les deux lots Nos 22 et 23 de l'ilet 17 sur un plan de B. Buisson déposé en l'étude de O de Armas, notaire, le 12 juin 1833, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désignés par les Nos 1012, 1014, et 1016 rue Mazant étant la même propriété acquise par la veuve J. M. Saux de Thomas Pye, par acte de F. D. Charbonnet notaire, daté le 21 juin 1898; enregistré livre des transferts 168 page de 570, les améliorations comprenant un très joli cottage double élevé presque neuf couvert en ardoises ayant trois chambres et cuisine de chaque côté, hangar dans le fond, citerne, latrine, et sur un côté grande allée pour voiture, connus par les Nos 1012 et 1014 rue Mazant, loué à $15 par mois, et petit cottage No 1016 contigu ayant 2 chambres, petit cabinet, citerne, latrine, etc., loué $5 par mois. Les chars de la rue Remparts passent à à peu près 100 pieds de la propriété, ayant toutes les commodités à proximité.

Termes et Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance en un ou en un et deux ans de crédit à l'option de l'acquéreur représenté par des billets portant six pour cent par an d'intérêt de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et privilège de vendeur. L'acte de vente devant contenir la clause de non aliénation et de vente sans estimation et cinq pour cent honoraires d'avocats en cas de procès pour le paiement desdits billets, et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente; l'acquéreur devant assumer les améliorations jusqu'au montant de la portion à crédit et devant transférer la police aux porteurs des dits billets et assumer le paiement au-dessus et en plus du prix de l'adjudication des taxes de 1901 et les timbres du revenu sur les actes de vente, et devant faire un dépôt de dix pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication, l'acquéreur n'ayant droit aux loyers seulement après le passage de l'acte de vente.
Acte de vente pardevant Antoine Doriocourt, notaire, aux frais de l'acquéreur.
Chas F. Claiborne, avo at.
5 mai—5 12 19 26—juin 2 5

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriétés de très grande valeur du Troisième District.

Rue Hancock, à l'encoignure de la rue Remparts.

Joli Cottage élevé et grandes écuries avec 25 stalles, près de l'église St-Maurice.

Rue Hancock est asphaltée jusqu'à près de la propriété avec tous les avantages usuels à proximité, en fait une résidence très convenable, très désirable comme une laiterie.

Sept lots sur la rue Tricon et à l'encoignure des rues Remparts et Tricou.

Successions de Jean Marie Fournier et de Elisa Gracia, sa femme en première noce Consolidées

No 63,115 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, Bureau No 813 rue Commune -- MERCREDI, le 5 juin 1901, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, À LEUR BUREAU ET BOURSE No 813 RUE COMMUNE, ENTRE LES RUES CARONDELET ET BARONNE, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Divison B, daté le 29 avril 1901 pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° 5 certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt et vingt-et-un dans l'ilet borné par les rues Hancock, Tricou, Remparts et Bourgogne, mesurant chacun 28 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Hancock sur 104 pieds 4 pouces de profondeur, entre lignes parallèles et de façade sur la rue Remparts. Le lot numéro dix-sept formant l'encoignure des rues Remparts et Hancock.

Les améliorations comprennent un joli cottage élevé, retiré de la banquette avec 4 chambres, puits, latrine, etc., une grande bâtisse, écurie avec quelques 25 stalles et une autre petite bâtisse, etc.

2° 7 certains lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros huit, neuf, dix, onze, douze, treize et quatorze dans l'ilet borné par les rues Tricou, Hancock Remparts et Bourgogne mesurant chacun 28 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Tricou, sur une profondeur entre lignes parallèles et façade à la rue Remparts de 104 pieds 4 pouces, le lot No quatorze formant l'encoignure des rues Remparts et Tricou.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, devant être démontré par des billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement; ledit acquéreur devant conserver ladite propriété foncière assurée et devant payer cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour le non-paiement de quelque portion du prix d'achat. Le tout devant être garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue. Ledit acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de son enchère au moment de l'adjudication et devant assumer le paiement des taxes d'Etat et de ville pour 1901.
Acte de vente pardevant F. D Charbonnet, notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.
V. Fouton, avocat des plaignants, Frank Zengel, avocat du défendeur.
5 mai—5 12 19 26—juin 2 5

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

CHARMANT COTTAGE

A deux corps de logis élevé de terre presque neuf,

1014-1016

Rue Milan, entre les rues Camp et Chestnut,

Quartier choisi, environné de tous les agréments.

Loué $30 par mois.

Succession de Veuve Catherine Erath.

No 57.917—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur — Bureaux 813 rue de la Commune,

Mercredi, 19 juin 1901,

à midi il sera vendu à l'enchère publique à leur

BUREAU ET BOURSE

No 813 rue de la Commune, entre Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu en cour en pleine séance, le 16 mai 1900, et signé en Cour en pleine séance, après avoir été lu, le 22 mai 1900, par l'Honorable T. C W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, et en vertu d'un ordre du même Honorable juge signé le 18 juin 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés ci-après décrites à savoir:

1° Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Milan, Chestnut, Berlin et Camp étant l'ilet original No 32, maintenant No 263, mesurant 43 pieds 7 pouces de face à la rue Milan sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, plus ou moins lequel dit lot est composé du lot entier désigné par le No 20 et de la moitié du lot désigné par le No 21 adjoignant le lot No 20.

Les améliorations comprennent un charmant cottage à deux corps de logis élevé de terre, presque neuf retiré de la rue, ayant jolie grille en fer, banquette et allée de côté, pavée en Schillinger, 10 chambres, 2 cabinets, citerne, lieux d'aisance, hangar, etc.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance, si balance il y a, à un ou un et deux ans, la portion de crédit, s'il y en a, de porter sept pour cent d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'au paiement et garanti par hypothèque sur ladite propriété, lequel acte hypothécaire contiendra toutes les clauses usuelles de sécurité, la propriété devra être assurée et la police transférée au porteur du billet. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1901 en sus de leur enchère et déposeront avec l'encanteur 10 0/0 du montant de l'adjudication au moment de la vente. Les actes de vente ainsi que les timbres de revenu des E. U. aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred Zengel, notaire public.
19 mai—19 26—juin 2 9 16 19

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété Désirable et Rémunérative du

DEUXIEME DISTRICT.

No 1935 rue St Louis,

Entre les rues Roman et Prieur, borné par la rue Toulouse,

No 1110 rue St Claude,

Entre la rue Ursulines et le Chemin du Bayou, Borné par la rue Nord Remparts.

Dans l'affaire de Mme Bernado Caravella versus Mme Rosa Caravella, femme de Giovanni Polizzi et als.

No 64,673—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 824 rue Commune —JEUDI, le 13 juin 1901, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, où les plans démontre les dimensions conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 9 mai 1901, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, et numérotée ordonnant W. H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1°. Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 241, borné par les rues St Louis, Prieur, Roman et Promenade Carondelet ou la rue Toulouse, désigné par le No 21, sur un plan fait par P. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 3 mai 1859 et déposé en l'étude de W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, le dit lot mesurant 28 pieds de face à la rue St Louis sur 97 pieds, 11 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant en un cottage simple en bois, couvert en ardoises, avec une bâtisse à un étage dans le fond, contenant en tout 6 chambres, deux citernes, hangar etc.

2° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District sus-mentionné, dans l'ilet borné par les rues St Claude, Ursulines, Remparts et Chemin du Bayou, et mesurant, en mesure américaine, 14 pieds 9 pouces de face à la rue St-Claude sur une profondeur de 86 pieds entre lignes égales et parallèles; ensemble avec l'usage d'une allée faisant partie de la propriété contigu appartenant à Joseph Provenzano ou à ses représentants.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques avec bâtisses en briques à deux étages dans le fond contenant quatre chambres en tout, galerie, cabinet, citerne etc.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour 1901 faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication et payant pour l'acte de vente incluant les timbres des Etats-Unis et tous les autres timbres du revenu, pardevant Philip Patorno notaire.
John P. Sullivan, James O'Connor, Arthur Landry, avocats.
12 mai—12 19 26—juin 2 9 12 13

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.

Je certifie par le présent, que le 16me jour de mai 1901, jugement a été rendu en cette cour, dans l'affaire ci-dessous intitulée, dans les termes et chiffres suivants, à savoir:

Mme Charles Konneker vs son mari—No 64,838.

Sur motion de E. J. Meral, Esq., avocat pour la plaignante, et produisant les preuves nécessaires de sa demande et la loi et les témoignages étant en sa faveur et contre le défendant et pour les raisons oralement assignées en cour ouverte, ce jour;

Il est ordonné, adjugé et décrété que le défaut en ceci entré le 8 de mai 1901 soit maintenant confirmé et fait final, et en conséquence, qu'il y ait jugement en faveur de la plaignante, Mme Eva Biekel, femme de Charles Konneker et contre le défendant, Charles Konneker, son mari, décrétant une séparation de propriété et dissolution de la communauté d'acquêts et gains existant entre eux et l'autorisant de reprendre l'administration séparée de sa propriété personnelle et l'administration de ses effets personnels, tous les frais du procès devront être payés par le défendant.

Jugement lu et rendu en cour ouverte le 16 mai 1901.

Jugement signé en cour ouverte le 22 mai 1901.

Signé: JOHN ST. PAUL, Juge.

En témoignage de quoi j'ai à ceci apposé ma signature et fixé le sceau de ladite cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 22me jour de mai en l'année de Notre Seigneur mil neuf cent un.

JAS D. RANKIN, Député-Greffier.

24mai—24 28—juin 2

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

913 rue Gravier

CHEMINS DE FER.

LOUISVILLE & NASHVILLE.

ANCIEN ET SUR.

EXPRESS LIMITE CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN

Pour Montgomery, Birmingham Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

DIRECTS SANS CHANGEMENT.

No. Arrivées		No	Departs
1 fast line	6:30 pm	2 fast m'l.	8:00 pm
3 fast mail	7:25 am	4 limited.	9:30 am
5 limited	8:25 pm	6 fast line	7.25 am
7 Coast tous les jours dim ex	8:55am	8 Coast tous les jours (dim ex)	3:50 pm
9 Dim Exc.	9:20 pm	10 Dim Exc	7:40am

Bureau pour la vente des billets, coin St Charles et Commune. Bureau de billets de la gare, au pied de la rue du Canal.

Notre service des chars vestibules limité de la Nouvelle-Orléans à New-York se fait sans changement de plusieurs heures plus rapidement à tous les points correspondants. Pas de prix de trajet supplémentaire exigé sur ce train. Un char restaurant y est attaché et repas sont servis en route.

Nos 4 et 1 ont des chars dortoirs pour Chicago sans changement.

JOHN KILKENY, Div. Pass Agent.
C. L. STONE, G. P. A., Louisville, Ky.
1mars—an et ete

La Route de Chars sans Changement entre le Sud, le Sudouest et l'Est. Seulement 40 heures pour New York, via le Great Washington et Southwestern.

	Vestibule Limité No 38	Malle Rapide No 36
Quitte la Nlle-Orléans	8:00 P. M.	9:30 A. M
Arrive à Atlanta	11:40 A. M.	11:30 P. M
Quitte "	12:00 midi	11:50 P. M
Arrive à Washington	6:42 A. M.	9:35 P. M
" Baltimore	8:00 A. M.	11:35 P. M
" Philadelphie	10:15 A. M.	2:56 A. M
" New York	12:43 P. M.	6:23 A. M
" Boston	8:30 P. M.	3.30 P. M

No 38 courant sans changement des Chars à Salon Dortoir de Pullman, avec Service Supérieur de Char à Diner en route.

No 36 courant des Trains Solides à Washington sans changement, hors une nuit seulement.

Pour plus ample information et les Réserves Pullman s'adresser au

BUREAU DE BILLETS DU SOUTHERN RAILWAY.

704 rue Commune, Nouvelle-Orléans, Lne.
John M. Knight, Ass't Agent de Pass. et Billets.
M. E. Pawers, Agent de District de Passagers
S. H. Hardwick, Ass't Ag't Gén'l de Pass., Atlanta, Gie.
W. A. Turk, Ag't Gén'l de Pass., Washington, D. C.
J. M. Culp, Gérant du Trafic, Washington, D.C.
17 déc

Bureau de Billets de la Ville.

Coin St-Charles et Canal

Depot de Passagers,

Tête de l'Avenue Esplanade

TRAIN DE SERVICE QUOTIDIEN.

	Départs	Arrivée
	No 9	No 6
Express Cal. et Mexico	10:45 a m	6:10 p.m
	No 5	No 10
N. O. et Houston Local	7:55 a m	6:45 p.m
	No 7	No 8
Express San Antonio	8:40 p m	8:35 a m

Chars à fauteuils allant d'un bout à l'autre de la ligne, entre la Nouvelle-Orléans et Denison, Texas; sur le train No 9.

Chars Dortoirs Pullman avec Buffet entre la Nouvelle Orléans et San Francisco d'un bout à l'autre de la ligne entre la Nouvelle-Orléans et la ville de Mexico sur les trains Nos 9 et 10.

Chars dortoirs Pullman avec buffet sur les trains Nos 7 et 8 entre la Nouvelle-Orléans et Galveston et San Antonio.

Excursion-Sleepers laissent la Nouvelle-Orléans tous les jours excepté le lundi, allant jusqu'à San Francisco.

Souvenez-vous que le Southern Pacific est la seule ligne allant d'un bout à l'autre à tous les points de la Côte du Pacifique.
4v—1an

ATLANTA AND NEW ORLEANS SHORT LINE.

Atlanta & West Point R. R.
—AND—
The Western Railway of Alabama.

La ligne directe entre la Nouvelle-Orléans et l'Est. Double trains quotidiens. Chars-dortoirs d'un bout à l'autre de la ligne. Chars-restaurants. Service sans égal.
B. F. WYLY, Jr., G.P. & T. A., Atlanta, Gie.
W. B. TERHUNE, T. P. A.,
718 rue Commune, Nlle-Orléans, Lne.
28mars—1an

CHEMINS DE FER.

Queen and Crescent Route.

Trains Vestibules Solides

PREND EFFET LE 19 MAI 1901.

	No 2.	No 4.	No 6.
Part de la— Nlle Orléans..	7 30 p m	9:10 a m	6:00 a m
Arrive à— Meridian.....	1:20 a m	2:40 p m	2:15 p m
Part de— Meridian.....	1:30 a m	2:45 p m	———
Arrive à— Birmingham..	5:40 a m	6:45 p m	———
Chattanooga..	9:40 a m	———	———
Lexington....	5:15 p m	5:55 a m	———
Cincinnati ...	7:30 p m	8.10 a m	———
Buffalo.......	2:00 p m	7:30 p m	———
Part de la— Nlle-Orléans..	7:30 p m	9:10 a m	———
Arrive à— Meridian.....	1:20 a m	2:45 p m	———
Part de— Meridian.....	1:30 a m	2:45 p m	———
Arrive à— St-Louis.....	7:32 p m	8.24 a m	———

Part—
De la Nlle-Orléans. 7:30 p. m
Arrive—
A Chattanooga.....9:40 a. m
A Knoxville...... 1:10 p m
A Bristol..........5:45 p. m
A Washington......6:53 a. m
A Philadelphie...10·15 a. m
A New York ....12 53 p. m

CHARS Restaurant-Café. Repas à la carte

CHANGEMENT DANS LE TABLEAU DE LA ROUTE DU Q. & C.

Le et après le 19 mai, le train No 6 pour Meridian et les points intermédiaires quittera à 6:00 heures a. m.

No 4 Pan Américan Spécial, pour Meridian, Birmingham, Chattanooga, Cincinnati. Buffalo et les points intermédiaires quittera à 9:10 heures a. m. Ce train ayant des chars-dortoirs Pullman jusqu'à Cincinnati, et char-restaurant jusqu'à Chattanooga.

No 2 Limité quittera à 7:30 heures p. m. comme d'habitude, avant des chars-dortoirs jusqu'à Cincinnati et New York. Des chars-restaurant servant tous les repas jusqu'à Cincinnati et New York. Les chars dortoirs sur ce train pour Cincinnati, seront le et après le 2 juin continués jusqu'à Buffalo.

No 8 pour la Rivière aux Perles, Covington, Mandeville et les points intermédiaires quittera à 4:20 heures p. m. tous les jours, les dimanches exceptés.

Les trains d'excursion des dimanches et mercredis pour les points Est Louisiane quitteront à 7:45 heures a. m comme d'habitude.

Les samedis de chaque semaine seulement, du Chemin de Fer Est Louisiane, aura un train quittant la Rivière aux Perles pour Abita Springs et Covington après l'arrivée du No 2 de la Nouvelle-Orléans.

J. L. BOYD, D. P. A.
J. R. WELLS, C. P. A.
GEO. H. SMITH, G. P. A.
R. J. ANDERSON, A. G. P. A.
29juin— Nouvelle-Orléans, Lne.

Illinois Central

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

LISEZ ATTENTIVEMENT.

Les passagers quittant sur le Train Rapide à 7:35 p. m. arriveront à

Memphis..........6:40 a m le jour suivant
Little Rock.........2:35 p m le jour suivant
Hot Springs.........5:15 p m le jour suivant
Louisville..........5:35 p m le jour suivant
St-Louis...........5:16 p m le jour suivant
Chicago...........9:20 p m le jour suivant
Cincinnati..........9:15 p m le jour suivant
Indianapolis........11:45 p m le jour suivant

Les passagers quittant sur le Chicago Limited à 9:40 a. m. arriveront à

Memphis..........8:15 p m.
St-Louis..........6:50 a m le jour suivant
Louisville.........7:45 a m le jour suivant
Kansas City.........9:45 a m le jour suivant
Indianapolis........11:15 a m le jour suivant
Chicago ....10:50 a m le jour suivant
Cincinnati..........11:58 a m le jour suivant
Toledo............6:55 p m le jour suivant
Détroit............6:00 p m le jour suivant
Cleveland..........9:55 p m le jour suivant

DE LARGES TRAINS VESTIBULES entièrement éclairés au gaz; chars avec compartiments pour fumeurs. CABINETS DE TOILETTE POUR DAMES, CHARS A FAUTEUILS (sièges libres), SALLES A MANGER, BUFFET, CHAR BIBLIOTHÈQUE, et CHARS A DORTOIRS, BUFFET et SALON PULLMAN, SERVICE DES REPAS DANS LES CHARS-SALLES A MANGER sur les deux trains sus-nommés.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE, Coin des rues St-Charles et Commune.
WM. MURRAY, Agt. Pass. Div.
W. A. KELLOND, Asst. Agt. Pass. Gén'l.

La Compagnie du chemin de fer du

Yazoo & Mississippi Valley.

Départs Quotidiens	Bulletin observé 1 MAI 1901.	Arrivées Quotidiennes
No 6	Express de Memphis Chars Dortoirs	No 7
4:00 p. m.	Nouvelle-Orléans à Natchez, Vicksburg et Memphis.	9:10 a. m.
No 23	Express de jour locale	No 21
7:10 a. m.	Pour Vicksburg, Natchez et les points intermédiaires.	5:35 p. m.
No 34	BATON ROUGE	No 33
4:40 p. m.	Train d'Agrément, S'arrête à toutes les stations.	9:45 a. m.

BUREAU DES TICKETS, ST-CHARLES ET COMMUNE.

W. A. KELLOND, Assistant Gén. Agt. Pass.
WM. MURRAY, D. P. A., Nouvelle-Orléans.

Advice to People Who Have Weak Hearts.

The following letter and reply is an extract from the editorial page of the *New York Evening Journal* of December 25, 1899:

"I have an ailment of the heart—i. e., it beats heavily after every meal, no matter how light a meal, thereby causing much worry and expense. I have been to eight doctors, who all say 'it is simply a functional disorder of the stomach.' Still they cannot give me any relief with their medicines. Please do not advise me to row, box, swim, or exercise in any form, as the least exercise will set my heart abeating hard, heavily and rapidly. I am anxiously awaiting your advice."

"We think we can give this man with his weak heart some good advice. First, let him rest absolutely, lying down for at least thirty minutes before he eats anything, and let him rest—but NOT go to sleep—another half hour after eating. Let him try eating about 50 per cent of the amount which he eats now—even less, if possible. Let him take NO solids for breakfast. Let him above all eat very slowly, chewing every mouthful at least twenty times—as did Gladstone—and swallowing nothing without first reducing it to almost impalpable pulp, no matter how long that may take."

Good advice, every word of it. In addition to the above, the man should take a Ripans Tabule after each meal. It will benefit him. It will benefit anybody having a like trouble. Some people think they have heart trouble when it is really only a digestive disarrangement. A Ripans Tabule, taken after eating, materially aids digestion, drives away that full feeling, puts the stomach in prime condition, stimulates the action of the liver, and relieves the depressed and suffocating sensation in the chest and around the heart. There are thousands of people in all parts of the country who stoutly attest that Ripans benefit them in many other ways also. They banish pain and prolong life. One gives relief.

10 for 5 cents, at all druggists.